



## \*Nouvelle-France: colonie comptoir ou de peuplement

1525

### Pêcheurs basques

Bande: Territoire

Catégorie: Non classé



Les Français ne sont pas les premiers en Europe à se rendre près du golfe du Saint-Laurent pour y exploiter ses ressources. Dès 1525, les pêcheurs basques, d'illustres marins, viennent près des côtes de Terre-Neuve pour pratiquer la pêche à la baleine et à la morue et ce, bien avant la prise de possession du territoire par la France.

À chaque printemps, les pêcheurs basques traversent l'océan et s'installent temporairement dans un camp de pêche, appelé la pêcherie. C'est à cet endroit qu'ils préparent les séchoirs à morue et les fourneaux de pierres permettant d'extraire l'huile de baleine. Cette huile est très utilisée par les Européens qui s'en servent pour les lampes à l'huile et la cire de bougies. Les pêcheurs basques sont des travailleurs saisonniers. Ainsi, lorsque l'hiver s'annonce, ces derniers quittent le territoire et regagnent l'Europe où ils inondent le marché de leurs produits.

La présence des pêcheurs basques dans le golfe du Saint-Laurent démontre déjà l'intérêt des richesses naturelles à exploiter dans ce territoire. En effet, les territoires de pêche deviendront rapidement des enjeux fondamentaux dans les négociations territoriales qu'entreprennent les métropoles entre elles en Amérique. Le poisson vendu sur le marché engendre d'importants bénéfices pour les compagnies européennes, ce qui contribue à l'économie des métropoles européennes.

## Jacques Cartier

Bande: Territoire

Catégorie: Non classé



Subventionné par le roi de France, le navigateur français Jacques Cartier entreprend son premier voyage d'exploration en Amérique du Nord à l'été 1534. Pour les autorités françaises, l'expédition comporte trois objectifs :

- 1- repérer un passage vers la Chine (ou l'Asie);
- 2- explorer de nouveaux territoires pour favoriser le commerce des fourrures;
- 3- découvrir des richesses, comme de l'or, et les exploiter.

Le 24 juillet 1534, Cartier franchit le golfe du Saint-Laurent et s'arrête près de Gaspé avec son équipage. Après avoir fait connaissance avec quelques Amérindiens, il plante une croix en signe de la prise de possession du territoire par le roi français, François 1er. Il raconte :

*Nous fîmes faire une croix de trente pieds de haut, qui fut faite devant plusieurs [Amérindiens], sur la pointe de l'entrée du dit havre, sous le croisillon de laquelle nous mîmes un écusson en bosse à trois fleurs de lys et dessus un écriteau en bois, engravé en grosse lettre de forme où il y avait VIVE LE ROI DE FRANCE.*

*Nous plantâmes cette croix sur ladite pointe, devant eux, lesquels nous regardaient faire et planter. Après qu'elle fut élevée en l'air, nous nous mîmes tous à genoux, les mains jointes en adorant cette croix devant eux.*

Les résultats du premier voyage de Cartier sont nombreux. En plus d'explorer le golfe du Saint-Laurent et de contribuer à l'expansion de l'empire français, le navigateur établit un premier contact avec les peuples amérindiens établis en Amérique du Nord. À la suite de ce séjour, Cartier entreprendra deux autres voyages d'exploration dans la région du Saint-Laurent au cours desquels il éprouvera différentes difficultés l'empêchant d'établir une colonie permanente sur le territoire. Le premier hiver sera difficile pour l'équipage européen qui perdra 25 de ses hommes du scorbut\*. Par la suite, les Amérindiens leur donneront de la nourriture fraîche et des tisanes médicinales utilisées par eux pour combattre la maladie.

\*Scorbut : maladie causée par une carence en vitamine C.

## Fondation de Québec

Bande: Territoire

Catégorie: Non classé



Connais-tu les origines du nom Québec ? Le nom Québec vient du mot algonquin *Kebec* qui veut dire « là où le fleuve se rétrécit ».

Le 3 juillet 1608, l'explorateur et cartographe Samuel De Champlain (1567-1635) fonde un poste de traite permanent à Québec. L'emplacement de la ville de Québec dans la vallée du Saint-Laurent semble idéal pour établir la colonie : proximité des territoires de traite de fourrures, endroit stratégique protégé par le grand Cap Diamant, accès à des voies navigables, terres fertiles. Dès son arrivée, Champlain fait construire l'« Abitation » qui sert à la fois de comptoir de traite, de fort et de résidence permanente.

À l'origine, la fondation de Québec a pour objectif de faciliter le commerce des fourrures avec les peuples amérindiens. Ce n'est que plus tard que Québec se développe vraiment en devenant le siège de la vie politique en Nouvelle-France avec l'établissement du gouvernement royal en 1663. La ville de Québec est aujourd'hui considérée comme le premier lieu permanent français de l'Amérique.

## Le commerce des fourrures

Bande: Économique

Catégorie: Non classé



L'économie de la Nouvelle-France est principalement basée sur le commerce des fourrures, car il représente une source de richesse intéressante pour sa métropole. En effet, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, les peaux de castors sont de plus en plus populaires en Europe dans le milieu de la mode, notamment pour la création d'étoffes en feutre servant à décorer les chapeaux à larges bords.

Pour faciliter le commerce des fourrures avec les tribus amérindiennes, les marchands français créent des postes de traite à plusieurs endroits sur le territoire, notamment à Tadoussac, à Québec, à Trois-Rivières, à Montréal. À partir des postes de traite, la compagnie engage des coureurs des bois chargés d'aller en forêt à la rencontre des Amérindiens, d'effectuer des échanges avec eux, puis d'apporter les fourrures aux marchands. Ce système, qu'on appelle le troc, permet aux Amérindiens d'acquérir différents articles tels que des fusils, de l'eau-de-vie (alcool), des chaudrons et des couteaux. Les Européens profitent également de ces échanges pour se procurer des produits typiques de la culture des Premiers occupants : mocassins, toboggans, raquettes, canots. Ces produits permettent ainsi aux Européens de s'adapter aux nouvelles réalités que représentent le territoire et le climat nord-américains.

### Castor gras ou castor sec?

Il existe deux types de peaux de castor : le castor gras et le castor sec. Les peaux de castor gras sont portées par les Amérindiens pendant plus d'un an. Le contact direct avec le corps humain et sa sueur rend la fourrure plus brillante et plus souple, ce qui en fait une fourrure de qualité exceptionnelle très recherchée en Europe. Les peaux de castor sec sont séchées au soleil par les Amérindiens pour ensuite être expédiées directement en Europe. La fourrure du castor sec est plus rugueuse que celle du castor gras, ce qui lui fait perdre plus de la moitié de sa valeur sur le marché.

## Évangélisation

Bande: Social  
Catégorie: Non classé



Dès les débuts de la colonisation, les communautés religieuses viennent en Nouvelle-France dans le but de convertir les Amérindiens à la religion catholique. C'est dans cet esprit d'évangélisation que les Récollets débarquent à Québec en 1615, suivis des Jésuites en 1625. Dans ce contexte, les missionnaires encouragent le peuplement de la Nouvelle-France par des colons français afin de faciliter la conversion religieuse des Amérindiens.

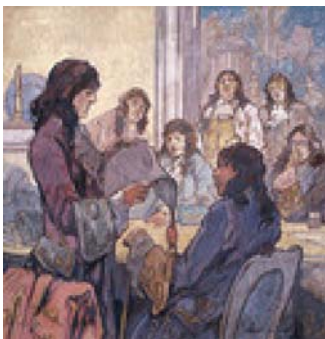
Voici l'exemple d'une lettre écrite par le missionnaire et révérend père Lalemant:

*Pour ce qui est de l'état du christianisme en ces contrées, je peux dire avec vérité que l'Église s'y fortifie en nombre et plus encore en sainteté; [...] nous sommes témoins en quelques-uns de nos Barbares, qui ne respirent rien plus ardemment que le Ciel, depuis que Dieu a pris possession de leur coeur.*

(Relations des Jésuites, 1641-1642)

## Les compagnies

Bande: Politique et gouvernement



Après avoir pris possession de terres en Amérique du Nord, le roi français décide de remettre l'organisation de la colonie à des compagnies privées qui doivent en assurer son développement. Ces compagnies reçoivent le privilège d'exploiter les richesses du territoire et bénéficient du monopole de la traite des fourrures avec les Amérindiens. Elles contribuent à enrichir l'économie de la métropole (la France). Toutefois, les compagnies, dont la principale préoccupation reste le commerce des fourrures, vont échouer dans leur mission de favoriser le peuplement de la colonie.

Dans la colonie, les compagnies se succèdent l'une après l'autre. Ces sociétés commerciales se composent de riches marchands qui possèdent les fonds nécessaires pour subventionner les expéditions. Fondée en 1627 par le cardinal Richelieu, la Compagnie des Cent-Associés (ou Compagnie de la Nouvelle-France) est considérée comme l'une des plus importantes.

## Fondation de Trois-Rivières

Bande: Territoire  
Catégorie: Non classé



D'où vient le nom « Trois-Rivières » ? En 1599, un capitaine de marine remarque que la rivière Saint-Maurice, à son embouchure du fleuve St-Laurent, semble former l'illusion de trois canaux. Ces observations lui inspirent alors l'appellation «Trois-Rivières».

À la demande de Samuel de Champlain, l'explorateur français Lavolette (1604-1660) quitte Québec en direction du «lieu-dit» des trois rivières accompagné de soldats, artisans et de deux Jésuites. Lavolette, dont le véritable nom est inconnu, arrive à Trois-Rivières le 4 juillet 1634 avec pour mission de construire une habitation permanente afin de développer davantage le réseau de traite des fourrures. À son arrivée, il fait ériger une palissade de bois pour protéger l'établissement.

En 1697, c'est au tour des soeurs Ursulines d'arriver à Trois-Rivières où elles fondent le premier établissement d'enseignement de la région, l'école Sainte-Ursule. La création de cette école a pour objectif d'instruire les jeunes filles de la Nouvelle-France.

## Collège des Jésuites

Bande: Social  
Catégorie: Non classé



C'est en 1635 que les Jésuites fondent un collège classique destiné à l'éducation des garçons de la colonie. L'établissement représente le premier et le seul collège du régime français. Il s'agit de la seule institution d'enseignement supérieur, car il n'y a aucune université en Nouvelle-France. Au Collège des Jésuites, les matières au programme sont essentiellement le catéchisme, le français et les mathématiques. À l'origine, l'institution se situait dans le Vieux-Québec à l'emplacement actuel de l'Hôtel de Ville. D'abord construit en bois, l'édifice sera rebâti en pierre en 1648.

En Nouvelle-France, la responsabilité de l'éducation est remise aux communautés religieuses qui reçoivent en retour des subventions et des lots de terres du roi. Dans la colonie, il n'existe pas d'institutions d'enseignement mixtes, ce qui signifie que les garçons et les filles reçoivent une éducation séparée. En Nouvelle-France, on compte une quinzaine d'écoles primaires pour filles et une trentaine d'autres destinées aux garçons. Dans les écoles primaires, les enfants apprennent à lire, à écrire et à compter. On enseigne aussi le latin, langue utilisée lors de la célébration de la messe.

Grâce à leurs missions d'évangélisation et d'enseignement, les communautés religieuses contribuent à assurer la continuité d'une éducation européenne au sein de la société de la Nouvelle-France.

## Hôtel-Dieu

Bande: Social  
Catégorie: Non classé



Savais-tu que l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu était situé à l'origine dans le Vieux-Montréal avant d'être déplacé près du Mont Royal en 1861?

Jeanne Mance a une trentaine d'années lorsqu'elle décide de quitter la France avec un groupe de missionnaires de la Société Notre-Dame de Montréal. Dès son arrivée en Nouvelle-France en 1642, elle fonde dans le village de Ville-Marie (Montréal) un petit hôpital pour venir en aide aux malades et aux indigents de la colonie. Elle reçoit une terre à l'extérieur du fort de la ville où elle établit son institution en 1644. En 1669, le roi de France, Louis XIV, accorde une reconnaissance officielle la nouvelle institution. L'Hôtel-Dieu est considéré comme le premier hôpital de Montréal.

La ville de Québec possède déjà depuis 1639 son propre hôpital. Créé par trois religieuses Augustines venues de France, l'Hôtel-Dieu de Québec est situé dans le Vieux-Québec.

Tout comme la création d'écoles, l'ouverture d'établissements hospitaliers permet à la Nouvelle-France de se doter d'institutions indispensables au développement social de sa société.

## Fondation de Montréal

Bande: Territoire  
Catégorie: Non classé



À l'origine, la ville de Montréal porte le nom Ville-Marie, donné par Paul Chomedey de Maisonneuve en l'honneur de la Vierge Marie.

Le 17 mai 1642, les membres de la Société de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle-France arrivent à Ville-Marie (Montréal). Une cinquantaine de personnes laïques participent à l'expédition, dont Jérôme Le Royer, sieur de La Dauversière, (1597-1659), le sieur de Maisonneuve (1612-1676) et Jeanne Mance (1606-1673). Les arrivants érigent une fortification autour du nouveau village pour assurer leur protection.

La position géographique de Ville-Marie dans la vallée du Saint-Laurent est idéale, car la ville se situe à la jonction de deux grandes voies navigables: le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Outaouais. De plus, elle permet de s'établir à proximité des tribus amérindiennes de cette région. En effet, la principale mission du groupe est de fonder en Nouvelle-France un lieu d'évangélisation des Amérindiens à la religion catholique et d'enseignement auprès des colons français de la colonie. L'emplacement stratégique de Ville-Marie l'amène à devenir un important poste de traite de la Nouvelle-France.

1653

## Engagés

Bande: Économique  
Catégorie: Non classé



De 1641 à 1663, la population de la Nouvelle-France passe de 500 à 3035 habitants, majoritairement des hommes.

Parmi les nouveaux arrivants, on compte des hommes de métier recrutés en France par des compagnies établies dans la colonie.

Généralement, les contrats d'engagement prévoient la traversée en bateau et la garantie d'un logement défrayés par la compagnie. En contrepartie, l'engagé doit travailler pendant une période d'environ 3 ans pour cette compagnie à un salaire évalué en fonction de son métier.

Lors de la « Grande Recrue » de 1653, c'est près de 120 hommes qui débarquent à Montréal grâce au système des engagés.

1661

## Mercantilisme

Bande: Économique  
Catégorie: Non classé



C'est en 1661 que Louis XIV nomme Jean-Baptiste Colbert à titre de ministre des Finances de la France. Au cours de sa carrière, Colbert occupe différentes postes clés qui l'amènent à contrôler toute l'économie de l'empire. C'est lui qui administre l'industrie, le commerce, la justice et les travaux publics.

Pour relever les finances de la France, Colbert introduit une nouvelle politique économique, le mercantilisme. Pratiqué par les grandes puissances européennes de l'époque, le mercantilisme vise à accroître la richesse d'une métropole de deux façons :

- 1- en exploitant les métaux précieux (or et argent) de ses colonies;
- 2- en ayant une balance commerciale positive, c'est-à-dire plus d'exportations que d'importations. Autrement dit, la métropole vend plus de produits aux colonies qu'elle leur en achète afin de conserver ses métaux précieux (utilisés comme monnaie).

En Nouvelle-France, l'application de cette doctrine économique est particulière puisque la colonie ne possède pas d'or. En revanche, la morue et les fourrures rapportées en France constituent une richesse naturelle tout aussi considérable. Dans le contexte mercantile, le roi octroie à des compagnies françaises le droit d'exploiter les matières premières de la colonie afin de favoriser l'enrichissement de la métropole, la France. Les produits manufacturés dans les usines françaises sont alors retournés en Nouvelle-France pour être vendus aux habitants de la colonie.



## Exploration de la Baie d'Hudson

Bande: Territoire

Catégorie: Non classé



Savais-tu que la baie d'Hudson a été nommée en l'honneur de l'explorateur anglais Henry Hudson qui, en 1610, est mort dans ses eaux?

En 1659, les explorateurs et commerçants français Pierre-Esprit Radisson et Médard Chouart Des Groseilliers partent en expédition comme coureurs des bois dans le nord de l'Ontario, les régions du Lac Michigan et du Lac Supérieur. Lors de ce voyage, ils entendent les Amérindiens parler d'une région riche en fourrures de castors, située près de la baie d'Hudson. Située entre le Québec, l'Ontario et le Manitoba, la baie d'Hudson est considérée comme l'une des plus grandes baies au monde.

Ne recevant pas d'aide financière de la France, Radisson et Des Groseilliers participent en 1668 à une expédition anglaise qui se rend dans le nord de la baie d'Hudson. De là, ils pratiquent la traite des fourrures avant de repartir avec leurs prises en Angleterre. La réussite du voyage donne lieu à la création, le 2 mai 1670, de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui regroupe aujourd'hui les magasins La Baie et Zellers.

Le contrôle des territoires de chasse constitue un enjeu majeur pour les grandes puissances. Cet enjeu crucial a d'ailleurs mené à différents conflits entre la France à l'Angleterre, notamment lors de la Guerre de sept ans. La fourrure, très prisée en Europe, représente une source de richesse considérable pour ces grandes puissances. Les besoins d'approvisionnement en fourrure forcent les empires à agrandir sans cesse leur territoire, ce qui explique l'importance du financement accordé aux expéditions des nouveaux territoires.

En Amérique du nord, la région de la Baie d'Hudson représente un important sujet de dispute dans les relations entretenues entre la France et l'Angleterre. Pour conserver leur prédominance dans la région de la Baie d'Hudson, les marchands anglais et français entreprennent tour à tour des expéditions afin de déloger les postes de traite érigés par le clan adverse. Le Traité d'Utrecht de 1713 vient toutefois mettre un terme à ce conflit en donnant l'exclusivité du territoire de la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne.

Bande: Social

Catégorie: Non classé



Par l'envoi qu'elle (Sa Majesté Louis XIV) a fait des filles qui y sont passées de France et par les mariages qu'elles y ont contractés avec les soldats qui, volontairement, s'y sont habitués, le nombre des colons a si fort augmenté que dans le recensement que je fis en 1671, je trouvai, par les extraits des baptistaires, sept cents enfants nés dans l'année, et j'ai lieu de croire qu'à présent il se pourra faire cent mariages par an, de garçons et de filles originaires du pays.

(Lettre au roi de France par Jean Talon, 1673)

Alors qu'il occupe la fonction d'intendant, Jean Talon met en œuvre différentes mesures pour favoriser le peuplement de la Nouvelle-France. Sous l'autorité du roi de France, Talon organise la venue dans la colonie de plus de 750 jeunes filles pauvres ou orphelines pour combler l'absence de femmes dans la colonie. On les surnomme les « filles du roy ».

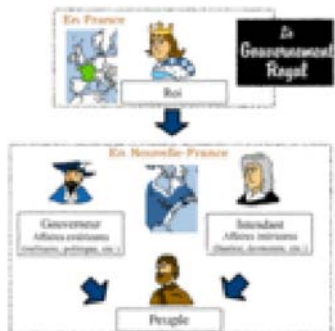
De 1663 à 1673, ces jeunes femmes immigrent dans la colonie dans l'obligation de se trouver un mari et de fonder une famille. Les « filles du roy » ont entre 15 et 25 ans et sont choisies pour leur bonne santé. Elles arrivent en Nouvelle-France avec une dot donnée par le roi. Remise aux mariés, cette dot contient généralement une somme d'argent, des draperies et quelques articles ménagers. Les soldats du régiment Carignan-Salières et les anciens engagés figurent parmi leurs principaux prétendants. Dès l'arrivée des « filles du roy », les hommes ont 15 jours pour s'unir à l'une d'entre elles, sous peine de se voir interdire la pratique de la traite des fourrures.

L'immigration en Nouvelle-France n'est pas la seule des politiques natalistes instaurées par Talon. Pour favoriser le peuplement, il impose des pénalités aux pères ayant des enfants célibataires en âge de se marier (21 ans pour les garçons et 17 ans pour les filles). En vertu de cette politique, l'administration royale offre un cadeau de noces de 20 livres à toutes les jeunes filles de moins de 17 ans qui se trouvent un mari. Dans le but d'encourager les naissances, les administrateurs de la colonie mettent également sur pied un programme de prime pour les familles. Ainsi, les familles qui comptent plus de 10 enfants bénéficient de 300 livres par année alors que celles de plus de 12 enfants en reçoivent 400.

Ces mesures auront inévitablement un effet direct sur l'augmentation du taux de natalité et, conséquemment, sur la croissance significative de la population de la Nouvelle-France.

## Gouvernement royal

Bande: Politique et gouvernement



En 1663, le roi Louis XIV met sur pied le gouvernement royal en Nouvelle-France, ce qui entraîne un changement de structure politique dans la colonie. Ce nouveau système permet au roi d'exercer un pouvoir direct sur l'administration de la colonie et ce, sans l'intermédiaire des compagnies. Axé sur la gestion à long terme de la colonie, le gouvernement royal vise à faire de la Nouvelle-France une société à l'image du modèle français.

Dans ce système, le roi nomme lui-même les administrateurs chargés de représenter le pouvoir royal en Nouvelle-France. Il divise le pouvoir de la colonie entre le gouverneur général qui gère les affaires extérieures (militaire, politique, défense du territoire) et l'intendant qui s'occupe des affaires intérieures (justice, économie). Le gouverneur, l'intendant, l'évêque et quelques conseillers siègent au Conseil souverain qui sert de haut tribunal dans la colonie. Dans cette structure hiérarchique, les capitaines de milice servent de lien entre les autorités et les habitants de la colonie en veillant à l'exécution par les colons des tâches ordonnées par les autorités. Cette structure politique est autoritaire à l'image de ce qu'est la monarchie française.

C'est dans ce cadre politique que le premier intendant, Jean Talon, élabore une série de politiques visant à favoriser le peuplement de la colonie.

## Régiment Carignan-Salières

Bande: Politique et  
gouvernement



En juin 1665, le roi Louis XIV ordonne l'envoi en Nouvelle-France du régiment Carignan-Salières dans le but de mettre fin aux attaques des Iroquois et de venir en aide aux colons français victimes de cette violence. C'est près de 1100 soldats français, répartis en une vingtaine de compagnies, qui débarquent dans la colonie.

Dès leur arrivée, les troupes participent à la construction de plusieurs forts sur les rives de la rivière Richelieu tels que les forts Chambly et Sainte-Thérèse afin d'empêcher les Iroquois d'accéder à cette voie navigable. En 1658, plusieurs soldats du régiment Carignan-Salières retournent en France. Toutefois, près de 200 militaires sont également restés ce qui permet de compter sur une meilleure défense de la colonie et d'assurer la sécurité de ses habitants en cas d'éventuelles menaces.

De plus, les politiques de peuplement, ordonnées par l'intendant Jean Talon, incitent quelque 400 autres à s'établir en permanence en Nouvelle-France. En vertu de cette politique incitative, les soldats, en service militaire depuis au moins 3 ans, reçoivent des primes lorsqu'ils décident de rester dans la colonie : terre, prime en argent, vivres. Plusieurs de ces soldats trouveront une épouse parmi les « filles du roy », nouvellement arrivées en Nouvelle-France, avec qui ils fonderont une famille.

## Régime seigneurial

Bande: Social

Catégorie: Non classé



Le régime seigneurial qui vise à peupler la vallée du Saint-Laurent et à inciter les habitants à la sédentarité, s'inscrit dans la politique de peuplement de l'intendant Jean Talon. En effet, cette organisation sociale fournit un cadre d'accueil pour les nouveaux arrivants dans la colonie. Toutefois, la politique de Talon n'a pas donné les résultats souhaités au sujet du peuplement et l'accroissement démographique de la colonie est surtout attribuable à l'augmentation du taux de natalité.

Sous l'autorité du roi, le gouverneur et l'intendant concèdent les fiefs (seigneurie) aux seigneurs qui à leur tour divisent la seigneurie entre les colons, appelés les censitaires. Les communautés religieuses reçoivent près du quart des terres données. Tout comme le régime féodal européen, le système seigneurial établit une étroite relation entre le seigneur et ses censitaires dictée par des droits et des devoirs mutuels.

Les rapports sociaux entretenus entre le seigneur et les censitaires favorisent l'établissement d'un climat d'entraide dans la seigneurie. Le seigneur est responsable de la gestion de la seigneurie et de la distribution des terres données aux habitants. Il subventionne la construction des routes et veille au bon fonctionnement du moulin pour ses censitaires. En contrepartie, l'habitant, lui, défriche et exploite la terre reçue à l'aide des membres de sa famille. Sur sa terre, le censitaire pratique l'agriculture et contribue ainsi à ce qu'on appelle l'économie paysanne. Il participe à des corvées et paie au seigneur une rente, appelé le cens. Enfin, le seigneur et le censitaire ont l'obligation de «tenir feu et lieu», c'est-à-dire qu'ils doivent habiter sur la seigneurie. Le censitaire qui ne respecte pas ses conditions peut perdre sa terre qui est alors reprise par le seigneur pour être redonnée à un autre colon. Enfin, toutes réparations, travaux de construction ou accident quelconque (incendie, dommages liés au gel, aux tempêtes, etc.) exigent la participation de l'ensemble des habitants de la seigneurie.

Ce n'est qu'en 1854 que le régime seigneurial sera aboli officiellement.

Savais-tu que plusieurs seigneuries de la Nouvelle-France sont administrées par des femmes qui héritent d'un mari défunt?

## Régime seigneurial

Bande: Territoire

Catégorie: Non classé



*...composer cette colonie de gens capables de la bien remplir par les qualités de leurs personnes, l'augmenter par leurs travaux et leur application à la culture des terres, et de la soutenir par une vigoureuse défense contre les insultes et les attaques auxquelles elle pourrait être exposée dans la suite des temps...*  
(acte de concession d'une seigneurie, 1672)

Dès les débuts de la colonisation, les autorités françaises implantent en Nouvelle-France un système pour assurer la gestion et la répartition équitable des terres entre les colons. Il faut toutefois attendre l'arrivée de l'intendant Jean Talon en 1663 pour que le système seigneurial se développe et s'organise davantage.

Le régime seigneurial découpe le territoire en bandes rectangulaires étalées perpendiculairement au fleuve facilitant ainsi l'accès à la principale voie de transport. Vers la fin de la Nouvelle-France, les seigneuries occupent la majeure partie des rives du fleuve Saint-Laurent. D'ailleurs, le territoire géographique du Québec garde encore aujourd'hui les marques du régime seigneurial d'autrefois.

## Commerce triangulaire

Bande: Économique

Catégorie: Non classé



C'est en 1669 que l'intendant Jean Talon introduit le commerce triangulaire entre la France, la Nouvelle-France et les Antilles. Cette nouvelle forme de commerce vise à diversifier l'économie de la Nouvelle-France, axée essentiellement sur la traite des fourrures, et ainsi contrer les effets négatifs du mercantilisme. Il permet également de rendre complémentaire les économies de la France et de ses colonies.

Avec le commerce triangulaire, Talon veut faire profiter davantage les finances coloniales en mettant l'accent sur les échanges extérieurs afin d'augmenter la puissance de l'empire. Les conditions hivernales qui rendent les échanges plus difficiles, représentent toutefois un obstacle à ce genre de commerce.

Ce système triangulaire fonctionne en 3 étapes :

- 1- À l'automne, la Nouvelle-France envoie aux Antilles des cargaisons de produits tels que du poisson, du blé, de la bière, de la farine et du bois, consommés par les colons de la colonie du sud.
- 2- Les bateaux ravitaillés à nouveau quittent les Antilles en direction de la France où ils transportent des matières premières très appréciées en France comme le café, le tabac, le sucre, le rhum et la mélasse.
- 3- Après s'être enrichie avec les matières premières fournies par ses colonies, la France exporte en Nouvelle-France des produits manufacturés (toiles, draps, vin, alcool).

1672

## Exploration du Mississippi

Bande: Territoire

Catégorie: Non classé



C'est en 1672 que l'intendant Jean Talon envoie l'explorateur Louis Jolliet et le missionnaire jésuite, Jacques Marquette, découvrir la vallée du Mississippi, jusqu'alors inconnue des Français. Les principaux objectifs de la mission sont de vérifier si le Mississippi mène à un passage direct vers l'océan Pacifique pour se rendre aux Indes et de contribuer à l'expansion du territoire français en Amérique.

Après un long parcours en canots, les membres de l'équipage gagnent le Mississippi où ils rencontrent des tribus amérindiennes plus ou moins accueillantes. Rapidement, ils réalisent que l'embouchure du fleuve Mississippi ne se jette pas dans l'océan mais plutôt dans le golfe du Mexique.

Malgré ce constat, le voyage Jolliet-Marquette a permis de faire des échanges culturels avec de nouveaux clans amérindiens et de découvrir de nouvelles voies navigables à partir de l'exploration de la vallée du Mississippi (les fleuves Wisconsin, Missouri, Ohio, Illinois, Arkansas) pouvant servir de voie de communication dans le commerce des fourrures.

1701

## Grande Paix de Montréal

Bande: Politique et gouvernement



Depuis l'arrivée des Européens en Amérique du Nord, le contrôle de la traite des fourrures engendre des rivalités qui opposent les Hurons et les Algonquiens, alliés des Français, aux Iroquois de la « Ligue des cinq », alliés des Anglais. En effet, le commerce des fourrures amène les marchands européens à créer des alliances avec les peuples amérindiens. Ces systèmes d'alliance sont à l'origine des terribles guerres amérindiennes.

C'est donc pour mettre un terme à près d'un siècle d'hostilité que les Français et les représentants des 39 nations amérindiennes se réunissent à Montréal en 1701 pour signer un traité de paix. Affaiblis par les nombreuses années de guerre, les Iroquois acceptent de signer cet accord, connu sous le nom de Traité de la Grande Paix de Montréal. Ce traité vient mettre un terme aux séries d'attaques qui perdurent entre les Français et les Iroquois depuis 1641. De plus, il assure aux Français la neutralité des villages iroquois en cas d'éventuel conflit avec les colonies anglaises. Enfin, le rétablissement d'un climat de paix aura pour effet d'assurer un contexte plus harmonieux au peuplement de la Nouvelle-France.



Bande: Économique

Catégorie: Non classé



Contrairement à la France, la Nouvelle-France est riche en bois. Par l'entremise de l'intendant Jean Talon, le roi ordonne aux propriétaires terriens de faire l'inventaire des différents types de bois qui se retrouvent sur leurs lots (chêne, hêtre, merisier, etc.). C'est en 1663 qu'est construit, près de la rivière St-Charles à Québec, le premier navire de mer, le Galiote.

L'initiative de Talon est plus tard poursuivie par l'intendant Gilles Hocquart qui tente de redresser le secteur de la construction navale en y accordant des subventions financières. Outre des navires marchands, on se spécialise également dans les vaisseaux de guerre destinés à la marine française pour assurer la défense de la colonie. Entre 1732 et 1735, près d'une quarantaine de bateaux sont construits dans les chantiers de Québec.

En dépit des tentatives de diversification de l'économie, les résultats de l'industrie de la construction navale sont discutables. La prédominance du commerce des fourrures, le manque de capitaux investis dans les nouveaux secteurs d'activité et l'absence d'une main-d'œuvre qualifiée peuvent expliquer ce succès mitigé.

## Forges du Saint-Maurice

Bande: Économique

Catégorie: Non classé



Qu'est-ce qu'une forge ? Il s'agit de l'atelier dans lequel le forgeron transforme le métal à l'aide de la chaleur du feu et d'un marteau.

Au cours du 17<sup>e</sup> siècle, les autorités coloniales procèdent à l'exploration des ressources minières de la Nouvelle-France. Ils découvrent alors l'importance du minerai de fer dans la région du village de Trois-Rivières. En 1730, le roi de France accorde à une compagnie le droit d'exploiter le territoire de la seigneurie du Saint-Maurice, située sur la rive de la rivière Saint-Maurice.

Fondées le 25 mars 1730, les Forges du Saint-Maurice représentent la première entreprise sidérurgique de la Nouvelle-France. Il s'agit également du premier véritable lieu consacré à l'industrie lourde dans la colonie. Les Forges du Saint-Maurice créent des emplois dans la région, employant jusqu'à 120 hommes, et amènent la création de nouveaux métiers. On y confectionne des barres de fer, des marmites, des poêles, des haches et des armes telles que le canon.

Malgré une situation financière difficile, les Forges demeurent en activité pendant plus de 150 ans contribuant ainsi au développement de la ville de Trois-Rivières. L'exploitation du fer contribue à une certaine diversification de l'économie de la Nouvelle-France. Selon une vision plus globale, son apport reste toutefois marginal si on le compare aux profits engendrés par le commerce des fourrures et la vente des produits agricoles.



\*Nouvelle-France: colonie comptoir ou de peuplement

Régime britannique

1520 1545 1570 1595 1620 1645 1670 1695 1720 1745 1770

Territoire

Pêcheurs basques

Fondation de Québec

Exploration de la Baie d'Hudson

Jacques Cartier

Fondation de Trois-Rivières

Fondation de Montréal

Régime seigneurial

Exploration du Mississippi

Politique et gouvernement

Les compagnies

Gouvernement royal

Grande Paix de Montréal

Régiment Carignan-Salières

Économique

Le commerce des fourrures

Engagés

Construction navale

Mercantilisme

Forges du Saint-Maurice

Commerce triangulaire

Social

Évangélisation

Filles du roy et natalité

Collège des Jésuites

Hôtel-Dieu

Régime seigneurial